

# NOTE DE PREPARATION DE RENTREE 2024

## La rentrée aura lieu le lundi 02 septembre

### HORAIRES DE L'ECOLE:

#### **8h30-11h30 le matin et 13h15-16h15 l'après-midi**

L'ouverture des portes se fait 10 minutes avant l'ouverture officielle (8h20 et 13h05). Les parents sont invités à emmener leur enfant dès 8h20 afin que celui-ci puisse bénéficier pleinement du temps d'accueil.

Les parents de maternelle peuvent rentrer dans l'enceinte de l'école et aider à l'habillage et au passage aux toilettes. Les portes seront fermées à 8h30. Il en est de même pour 13h15. Il est demandé à tous les parents de **respecter ces horaires**. La sortie se fait à 11h30 et 16h15. Les élèves de maternelle sortent 10 minutes avant, soit 11h20 et 16h05.

Tout changement concernant la sortie de l'école de votre enfant (bus, centre de loisirs ou par vos propres moyens) doit être écrit dans le cahier de liaison ou par mail avant 12h (sauf cas majeur, vous pouvez nous appeler le jour-même). Si votre enfant est inscrit au centre mais que vous pouvez toutefois le récupérer à l'heure de la sortie, vous devrez prévenir le centre en priorité.

### PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE:

**PS** : Mme MAINOLI Wendy (ATSEM : Babeth BARGE)

**MS GS** : Mme TENAND Sandie (ATSEM : Christel FIORI), directrice

**GS CP** : Mme ROULAND Céline

**CE1** : Mme SALANON Bénédicte

**CE2** : Mme PATRICOT Véronique

**CM1 CM2** : Mme AGUILERA Julie

**CM1 CM2** : Mme SAVARY Emeline

### STATIONNEMENT

La circulation et le stationnement sont autorisés vers l'entrée de l'école. Nous vous demandons de ne pas gêner les manœuvres du bus le matin et le soir.

Les entrées se font pour tous du côté de la nouvelle école (sauf modification liée à la situation sanitaire), chaque enseignante a sa propre porte d'entrée.

### ORGANISATION DE LA RENTRÉE :

Les listes de classe seront affichées à l'entrée de l'école le vendredi 30 ~~août~~ en fin d'après-midi. Les dates des réunions de rentrée vous seront communiquées début septembre.

### FOURNITURES SCOLAIRES

La liste de fourniture demandée a été approuvée lors du dernier conseil d'école.

**Chaque enfant doit avoir son matériel toute l'année.** Nous rendons les trousseaux lors des vacances de façon à rajouter les manquants. Tout le matériel doit être marqué au nom de l'enfant.

## Pour les Maternelles :

- Une paire de chaussons fermés que l'enfant sait mettre seul (ils doivent tenir aux pieds, les enfants font du sport avec)
- Un verre avec le prénom visible sans le retourner
- Un sac de changes qui reste pendu à l'école qui sera rendu aux vacances pour évoluer avec les saisons
- 2 boîtes de mouchoirs
- Un grand classeur à levier pour les élèves de grande section (dos 7 cm)
- Un classeur souple format A4 dos 30mm pour le carnet de suivi pour les élèves de petite section et pour les nouveaux arrivants dans tous les niveaux.

### Pour tous les élèves de l'élémentaire à renouveler systématiquement :

- 2 boîtes de mouchoirs avec le nom écrit dessus.
- 2 trousses dont une grande qui servira pour les feutres et les crayons de couleur
- une gomme, un taille crayon avec réservoir
- un crayon à papier
- une ardoise type « Velléda » avec une pochette de 4 stylos (marquée à leur nom) et un chiffon
- une règle rigide de 20 cm
- des crayons de couleurs (12)
- des feutres de pointe moyenne (12)
- une paire de ciseaux
- une paire de chaussons fermés qui tiennent bien aux pieds avec un sac à chaussons
- une tenue de sport adaptée (baskets, survêtement ou short) pour les jours où il y a sport.
- une gourde avec le prénom dessus
- une paire de baskets qui reste à l'école

### En plus pour les CE et les CM :

- un agenda
- un compas solide ( pas de préférence entre mine ou crayon)
- une équerre
- un stylo bleu, noir, vert, rouge
- un crayon à papier
- un tube de colle ( pour les CM1 et CM2)

## AGREMENTS SPORT

Pour certaines activités, nous avons besoin de parents pour nous aider à assurer la sécurité des élèves et animer les séances de sport. C'est le cas par exemple pour la piscine.

Les élèves de CM2, CM1, CE2, CE1 et de Mme Rouland se rendront à la piscine dès le mois de septembre.

Les élèves de Mmes Tenand et Mainoli feront les séances de mars à juin.

Si vous souhaitez vous inscrire pour passer différents agréments, merci de le signaler à l'enseignant de votre enfant ou à la directrice dès la rentrée puis de vous inscrire via le document envoyé par mail fin juin.

Par ailleurs, certaines classes pourront faire du VTT pour cette année et de l'escalade Vous trouverez ci-dessous les informations concernant les agréments.



**La partie pratique et théorique en natation : la session est ouverte à tout adulte sachant nager**

- ✓ Partie théorique : apports institutionnels et réglementaires de la natation à l'école
- ✓ Test pratique : entrer en sautant ou en plongeant, effectuer une longueur en nage ventrale et une longueur en nage dorsale, aller chercher un objet lesté (type anneau) en grande profondeur.
- ✓ Ateliers pédagogiques : Réflexion sur l'aménagement de pratique, sur les attentes et objectifs de la natation scolaire (immersion, flottaison, déplacements, entrées)

**DATES : piscine de St-Vulbas**

**Lundi 09 SEPTEMBRE 2024 à 9h**

**Lundi 04 NOVEMBRE 2024 à 9h**

**Lundi 17 FEVRIER 2024 à 9h**



**Escalade et VTT : Ces agréments se font en 2 parties. Une partie « théorique » commune à toutes les activités (ski, escalade, VTT...) et une partie « pratique » ciblée.**

**La partie théorique multi-activités en salle**

Les procédures d'agrément, responsabilité, rôle et tâches des adultes, les apprentissages et les compétences, l'organisation et la sécurité

**La partie pratique escalade : la session est ouverte à tout adulte et ayant validé la théorie multi-activités.**

- ✓ Mise en place de situations pouvant être proposées aux élèves : jeux sans matériel jusqu'à 2.50m
- ✓ Ateliers de manipulation de matériel d'assurage,
- ✓ Mise en place d'ateliers de grimpe avec matériel

**DATE :**

**Mercredi 20 novembre 2024 à 10h**

**La partie pratique VTT et cyclisme sur route : la session est ouverte à tout adulte sachant faire du vélo et ayant validé la théorie multi-activités**

- ✓ Mise en place de situations pouvant être proposées aux élèves : ateliers de maniabilité, d'aisance technique etc...
- ✓ Randonnée à vélo sur terrains variés avec dénivelé

**DATE :**

**Vendredi 13 septembre à 9h à Ambérieu**

**Mercredi 12 mars à 9h à Saint-jean de niost**

**Vendredi 28 mars à 8h45 à Ambérieu**

**Nous vous souhaitons un bel été, au plaisir de vous retrouver à la rentrée !**

L'équipe enseignante